



# Pour survivre, reste près d'un arbre

PAR LOUISE BEAUSÉJOUR

**C**onnaissiez-vous ce programme offert gratuitement? Je vous invite à vous rendre sur le site : <http://www.rcmp-grc.gc.ca/ccaps-spcca/hug-reste-pres-fra.htm>, vous y trouverez toute l'information nécessaire pour présenter ce programme à vos jeunes. Voici des extraits de ce que vous y trouverez.

« Le programme *Pour survivre, reste près d'un arbre* a vu le jour à San Diego (Californie) à la suite de la mort tragique d'un garçon de neuf ans qui s'était perdu. Les fondateurs, MM. Ab Taylor et Thomas R. Jacobs, ont mis le programme sur pied pour montrer aux enfants comment éviter de se perdre; ce qu'il faut faire si malgré tout ils se perdent...

Nous vous encourageons à discuter du contenu du présent feuillet avec votre enfant...

1. DIS TOUJOURS À QUELQU'UN OÙ TU VAS de façon à ce que les sauveteurs sachent où commencer leurs recherches.
2. APORTE AVEC TOI UN SAC À ORDURES ET UN SIFFLET lorsque tu pars en pique-nique, pour une randonnée ou une expédition de camping. Si tu te perds, fais un trou dans le sac pour y passer la tête, si tu ne fais pas de trou, tu risques de suffoquer; le sac te tiendra au chaud et au sec. De préférence, choisis un sac de couleur vive (orange). Le bruit d'un sifflet porte plus loin que ta voix et siffler te permettra d'épargner tes forces.
3. ACCEPTE LE FAIT QUE TU T'ES PERDU, ça peut arriver à n'importe qui, même un adulte. Si tu te perds, reconnais-le, installe-toi confortablement et garde une attitude positive jusqu'à l'arrivée des sauveteurs. Sers-toi de ta tête, c'est la meilleure façon de survivre.
4. RESTE PRÈS D'UN ARBRE, dès que tu te rends compte que tu t'es perdu... En restant près d'un arbre, en t'assoyant près de lui et même en lui parlant, tu garderas ton calme et éviteras la panique. Si tu restes au même endroit, on te trouvera plus facilement et tu éviteras de te blesser...
5. TES PARENTS NE SERONT PAS FÂCHÉS CONTRE TOI. Les enfants ont souvent tendance à fuir les sauveteurs parce qu'ils ont honte de s'être perdus et ont peur d'être punis... Lorsque l'enfant sait qu'on l'attend avec amour, il est moins angoissé... et fait son possible pour être retrouvé.
6. AIDE LES SAUVETEURS À TE RETROUVER. Reste à l'écoute de leurs appels et de leurs coups de sifflet, puis réponds-leur... Il faut insister sur le fait que les sauveteurs ne sont pas des

étrangers qui pensent à leur faire du mal... Faites bien comprendre à vos enfants qu'en restant au même endroit, il sera plus facile pour les sauveteurs de les retrouver.

7. TACHE DE TE FAIRE VOIR. Vus du haut d'un hélicoptère, les gens sont très difficiles à voir... Trouve un arbre près d'une clairière, et reste à proximité de lui. Si tu n'es pas fatigué, dessine des croix ou d'autres signes avec des petites branches cassées, des pierres... N'oublie pas d'agiter ton sac orange lorsque tu entendas les sauveteurs approcher.
8. LES ANIMAUX NE SONT PAS MÉCHANTS. Si tu entends du bruit dans la nuit, mets-toi à crier. Si c'est un animal, il s'éloignera. Si c'est un sauveteur, tu seras sauvé...

## Quelques conseils donnés aux parents

1. ESSAYEZ AU DÉPART D'ÉVITER QUE VOTRE ENFANT NE SE PERDE...
2. PRENEZ L'EMPREINTE DES CHAUSSURES DE VOTRE ENFANT...
3. APPELEZ LA POLICE SANS TARDER...
4. RESTEZ SUR LES LIEUX POUR RÉPONDRE AUX QUESTIONS DE L'ÉQUIPE DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE... X

– Louise travaille pour le Conseil du Québec à titre de traductrice et a oeuvré comme bénévole au sein de l'organisation pendant plus de 18 ans.

## POUR SURVIVRE, RESTE PRÈS D'UN ARBRE

**L**e programme POUR SURVIVRE, RESTE PRÈS D'UN ARBRE est une entreprise sans but lucratif. La version canadienne a été élaborée avec l'autorisation de *Hug-A-Tree and Survive Inc. U.S.A.*, et est financée par le Secrétariat national – Recherche et sauvetage. Elle est produite, sous réserve de droits d'auteur, par la Gendarmerie royale du Canada en collaboration avec des bénévoles dans tout le pays. Le programme est présenté aux enfants par les services de police locaux ainsi que par des organismes et des bénévoles compétents autorisés.

– Tous droits réservés au Canada, 1996. La reproduction est autorisée, mais toute modification est interdite.